

Hebdo Canada



Ottawa, Canada.

Volume 4, N° 15
(Hebdomadaire)

le 14 avril 1976

Le Traité d'extradition entre le Canada et les États-Unis, modèle de coopération	1
Deux grands hommes nous quittent	2
Pour une meilleure qualité de vie	2
Le siècle de Louis XV (La peinture française de 1710 à 1774) présenté à la Galerie nationale	3
L'ambassade du Canada quitte Beyrouth (Liban)	5
Nos chansonniers	5
Programme d'emploi pour les étudiants	5
Contrats avec les pays d'Europe	6
Du cancer en bouteille	6

Le Traité d'extradition entre le Canada et les États-Unis, modèle de coopération

Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, M. Allan MacEachen, et le nouvel ambassadeur des États-Unis au Canada, M. Thomas Ostrom Enders, ont échangé les instruments de ratification du Traité d'extradition entre le Canada et les É.-U. au cours d'une cérémonie qui eut lieu à Ottawa le 22 mars dernier.

En souhaitant publiquement la bienvenue au nouvel ambassadeur, M. MacEachen s'est exprimé en ces termes: "Il me tarde de travailler avec vous à la poursuite de nos efforts de coopération ainsi qu'à la solution de nos problèmes pour le plus grand bien de nos pays."

"Le traité ratifié aujourd'hui, a poursuivi M. MacEachen, est l'un des plus anciens traités canado-américains, puisqu'il remonte à 1842; sa ratification montre l'évolution des besoins de nos deux pays." Le ministre a continué en ces termes:

"...Les conventions d'extradition que le Canada a signées avec les États-Unis sont, de toutes celles qui nous lient à d'autres pays, de loin les plus importantes. A cet égard, comme sous bien d'autres rapports, notre proximité géographique avec les États-Unis suscite des contacts et crée des problèmes d'une ampleur telle que ceux qui existent entre le Canada et d'autres pays en paraissent amoindris.

Ce traité est très important pour nous.

Fruit de négociations sérieuses échelonnées sur dix ans, il aidera les autorités, chargées d'appliquer la loi dans nos pays respectifs, à régler plus efficacement certains des problèmes les plus graves avec lesquels nos sociétés contemporaines sont confrontées, à savoir: la piraterie aérienne, les enlèvements politiques et les délits associés à la toxicomanie. Aux termes de la nouvelle entente, il sera également plus facile de traiter un vaste

Principales dispositions du nouveau traité

Le nouveau traité vise à consolider dans un seul document les dispositions d'extradition entre le Canada et les États-Unis et, par la même occasion, à réviser et à mettre à jour la liste des délits passibles d'extradition. Le traité énumère les délits pour lesquels une des Parties contractantes peut demander l'extradition du contrevenant en fuite trouvé dans le territoire de l'autre Partie ainsi que les conditions auxquelles un tel fugitif peut être livré. Mentionnons, parmi les principales dispositions du nouveau traité:

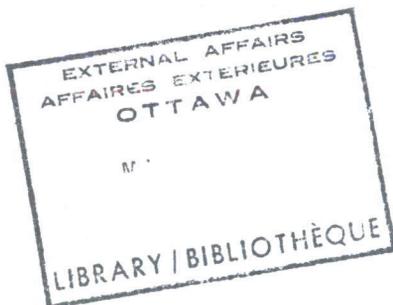
a) l'adjonction, au nombre des délits passibles d'extradition, de la capture illicite d'un aéronef ou piraterie aérienne et de la complicité dans la préparation ou la perpétration d'un des délits passibles d'extradition aux termes du traité;

b) la stipulation qu'on ne peut refuser l'extradition dans le cas de délits

contre une personne qu'une des Parties doit protéger d'une manière spéciale en vertu du droit international ni dans le cas de la capture illicite d'un aéronef, sous prétexte que le délit a été perpétré dans des circonstances qui lui donnent un caractère politique.

Cette dernière disposition démontre clairement la détermination du Canada et des É.-U. de refuser, quelles que soient les circonstances, l'asile aux fugitifs ayant commis les crimes désignés sous la juridiction de l'un ou l'autre pays où s'exercera le principal effet du délit.

Ce traité est d'une importance particulière pour le Canada étant donné sa proximité géographique des États-Unis et le fait que la grande majorité des cas d'extradition qui se présentent au Canada concernent des demandes de livraison de fugitifs entre le Canada et les États-Unis.



éventail de cas passibles d'extradition lesquels, bien que peu susceptibles de faire la une des journaux, n'en posent pas moins des problèmes fondamentaux pour l'administration de la justice dans nos deux pays.

La signature de ce traité est un témoignage de plus du caractère harmonieux des relations canado-américaines. Les négociations et autres travaux qui ont permis d'en arriver à cette entente sont typiques de l'approche pragmatique qui préside à la plupart de nos relations bilatérales. Ce fait est cependant rarement connu du grand public. Une telle approche, rendue possible par la similitude de nos valeurs fondamentales a été, bien entendu, une constante dans le développement des relations avantageuses qui lient nos deux pays. D'ailleurs, les dispositions

du présent traité traduisent bien l'approche adoptée.

Étant donné l'ampleur et la complexité des relations entre le Canada et les États-Unis, il arrive souvent que nous prenions chacun — c'est inévitable — des décisions qui influent sur les intérêts de l'autre. D'où la nécessité d'être conscients de cette dualité.

Je me réjouis de la cérémonie d'aujourd'hui non seulement à cause de la valeur intrinsèque du traité, mais aussi à cause du sens symbolique qu'il revêt en tant que modèle de coopération et de respect mutuel entre nos deux pays. Je trouve particulièrement opportun que si peu de temps après votre arrivée, nous ayons l'occasion de ratifier ensemble ce nouveau lien important dans les relations entre le Canada et les États-Unis."

Deux grands hommes nous quittent...

Le Dr Penfield

Le docteur Wilder Penfield, que ses travaux de pionnier dans le monde de la neurochirurgie avaient rendu universellement célèbre, est mort à Montréal, le 5 avril, à l'âge de 85 ans.

Le docteur Penfield avait dirigé jusqu'en 1960 l'Institut neurologique de Montréal, qu'il avait fondé en 1934 et auquel il avait communiqué une partie de sa propre renommée mondiale.

Américain d'origine, né en 1891 à Spokane (États-Unis), Wilder Penfield



Le docteur Wilder Penfield

avait la citoyenneté canadienne depuis 1934, l'année même où l'inauguration de l'Institut couronnait ses six ans d'efforts ininterrompus à l'hôpital Royal Victoria.

Auteur d'une quinzaine de livres, parmi lesquels on compte plus de six traités scientifiques et plusieurs oeuvres romanesques, ainsi que des centaines d'articles parus dans diverses revues de médecine et de science, le docteur Penfield avait été à deux reprises récipiendaire de sociétés prestigieuses. En 1953, la reine Élisabeth d'Angleterre lui avait décerné l'Ordre du Mérite, la plus haute décoration que les souverains de ce royaume attribuent aux personnes qui ont rendu des services insignes à l'humanité. En 1967, Wilder Penfield avait été décoré de l'Ordre du Canada.

Le célèbre chirurgien, dès les premières années de sa carrière montréalaise, avait fait des découvertes dont plusieurs scientifiques n'hésitèrent pas à dire, par la suite, qu'elles avaient ouvert la porte à la neurologie moderne. Ainsi Wilder Penfield était parvenu à établir les causes cérébrales de l'épilepsie, et à mettre au point un traitement neurochirurgical efficace. Il avait également fait oeuvre de pionnier dans la recherche des relations neurologiques entre des secteurs particuliers du cerveau et diverses fonctions organiques s'y rattachant.

S'il avait abandonné en 1960 sa carrière de neurochirurgien, Wilder Penfield n'aurait pas pour autant mis

toute activité de côté. Il s'était alors consacré à une nouvelle carrière d'auteur et de conférencier, et il s'était fait pendant plusieurs années le protagoniste de certaines thèses personnelles, dont celle des bienfaits du travail poursuivi au-delà de l'âge de 65 ans, officiellement tenu pour l'âge de la retraite.

Claude-Henri Grignon

L'écrivain Claude-Henri Grignon est décédé le 3 avril à sa résidence de Ste-Adèle (Québec), à l'âge de 81 ans.

Son roman *Un homme et son péché*, dont le principal personnage 'Séraphin' est l'un des plus populaires de la littérature québécoise, a été porté au cinéma en 1950, puis au petit écran sous le titre *Les belles histoires des pays d'en-haut*. Ce téléroman fut suivi avec un intérêt soutenu pendant 14 ans, entre 1956 et 1970; Le décès de son auteur survient au moment où les éditions Stanké avec le concours de Radio-Canada viennent de rééditer son roman *Un homme et son péché* paru en 1933.

Également connu comme pamphlétaire, Claude-Henri Grignon a écrit de nombreux textes sous le nom de *Valdombre*. Au moment de sa mort, il revisait un volume consacré à Olivier Asselin journaliste canadien, qu'il considérait comme son maître.

Pour une meilleure qualité de vie

Quatre milliards d'hommes aujourd'hui, six milliards et demi en l'an 2000: tel est le chiffre que laisse prévoir l'explosion démographique. On estime que, pour loger la population du globe, il faudrait construire d'ici là presque autant d'habitations qu'on en a édifiées depuis l'aube de l'humanité. Comment planifier cette entreprise gigantesque qui intéresse tous les pays, développés ou non, en sauvegardant ce que chacun s'accorde désormais à reconnaître comme essentiel: la qualité de la vie?

C'est pour tenter de résoudre cette question à l'échelle de la planète que les Nations Unies organisent à Vancouver (Colombie-Britannique), du 31 mai au 11 juin 1976, une conférence internationale sur les établissements humains (HABITAT). Ce problème de l'urbanisme lié à la qualité de la vie est au centre même des préoccupations de l'Unesco.

Le siècle de Louis XV (La peinture française de 1710 à 1774) présenté à la Galerie nationale d'Ottawa

La Galerie nationale du Canada, à Ottawa, présente depuis le 18 mars, une exposition intitulée *Le siècle de Louis XV – peinture française de 1710 à 1774*. Cette exposition comprend 124 tableaux provenant de collections publiques et privées des pays suivants: France, Espagne, Allemagne, Suède, Grande-Bretagne et États-Unis. La France, comme il se doit, a fourni 90 oeuvres dont 20 appartiennent au musée du Louvre.

Le *Toledo Museum of Art*, le *Art Institute of Chicago* et la Galerie nationale du Canada ont uni leurs efforts pour préparer cette exposition qui réunit des oeuvres des plus célèbres artistes du XVIII^e siècle français dont Watteau (1684-1721), Chardin (1699-1779), Boucher (1703-1770) et Fragonard (1732-1806). "L'exposition est pour l'oeil une joie ininterrompue," a écrit un critique d'art du *New York Times*, lors de la présentation de l'exposition à Toledo (É.-U.).

Ce siècle de Louis XV fut aussi celui de grands philosophes et écrivains: Voltaire (1694-1778), Jean-Jacques Rousseau (1712-1778) et Diderot (1713-1784). Le Louvre a prêté un portrait de Diderot par Van Loo (1707-1771).

La vie artistique

Le siècle de Louis XV est remarquable par l'extraordinaire épanouissement des arts figuratifs. La désignation comode de "style Louis XV" ne rend pas justice aux subtilités de ce riche et intense moment de l'histoire de l'art. Il serait toutefois faux de croire qu'un changement de gouvernants en est la cause unique. En fait, un grand nombre des institutions dirigeant et favorisant les arts en France sous Louis XV, étaient nées du clairvoyant génie politique de Louis XIV qui les avait créées dans l'intention de faire de Versailles et de Paris les capitales artistiques de l'Europe.

Les critiques des siècles suivants, et particulièrement ceux de la fin du XVIII^e siècle, attachèrent une trop grande importance aux qualités décoratives de la peinture sous le règne de Louis XV – les oeuvres de Fragonard en sont un exemple – et négligèrent l'image que cette époque même exprime. Notre connaissance de la peinture de cette période est déformée; il faut rétablir l'équilibre en faveur

d'une vue moins partielle qui traduirait les idéaux artistiques de l'époque, et nous laisserait voir l'extraordinaire diversité d'un siècle fécond qui a produit Fragonard.

La peinture d'histoire

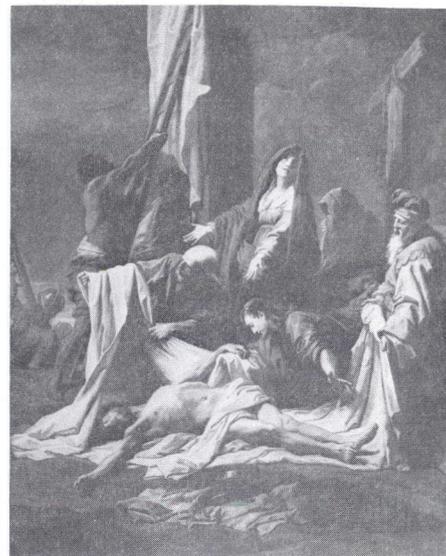
Le peintre d'histoire réunit en une oeuvre toutes les formes de la nature, tous ses effets et tous les états d'âme que l'homme peut connaître. Nourri par la mythologie, la religion, l'histoire classique et moderne, le spectateur averti peut admirer des héros engagés dans de grands exploits.

La peinture religieuse

La peinture religieuse a toujours appartenu à une catégorie privilégiée et échoue rarement, au moins en théorie, à traduire l'expression de la piété et à inspirer. Bien que pratiquée abondamment et souvent avec succès, elle n'a que peu intéressé les critiques. Un remarquable retable de Jean Restout (1692-1768), et *La déposition de croix* de Jean Jouvenet (1644-1717), une pièce plus ancienne, attestent la vitalité de l'expression religieuse en art.

L'oeuvre de Jouvenet pourra intéresser le public canadien. Il est sans nul doute le plus doué et le plus adulé des peintres religieux de l'époque.

La déposition de croix, aujourd'hui perdue, obtient un tel succès que l'artiste la reprendra maintes fois; la version du *Toledo Museum of Art*, datée



La déposition de croix – Jouvenet – 1709 (Musée des Arts de Toledo, Ohio (É.-U.))

de 1709, est probablement la plus réussie. En 1740, les Sulpiciens de Québec commandent à Paris neuf tableaux d'inspiration religieuse destinés à la décoration des chapelles du Calvaire d'Oka et deux de ces peintures sont des copies d'après Jouvenet, l'une d'entre elles étant *La Déposition de croix*. Objet d'une grande admiration à Québec, les tableaux ont été copiés un certain nombre de fois, et notamment par François Guernon (vers 1740-1817) – dans un relief polychrome pour Oka – environ un an après la mort de Louis XV et par Antoine Plamondon (1804-1895) en 1837. (Voir *Hebdo Canada* du 9 juillet 1975)

Le portrait

Au crépuscule du règne de Louis XIV, l'usage du portrait d'apparat conventionnel, où le peintre accentue le rang du modèle aux dépens du contenu humain, est fermement établi. Sous Louis XV, l'intérêt, à vrai dire l'obsession, pour les mouvements de l'esprit donnent naissance à une nouvelle façon de voir le visage dont la nature a doté le modèle. Spirituels et indépendants d'esprit, les yeux qui reflètent le désir d'établir un contact avec le spectateur, les contemporains de Louis XV nous regardent souvent sans cérémonie et directement et nous permettent d'entrevoir l'homme du XVIII^e siècle. Il serait difficile de trouver un seul visage sans expression.



Le déjeuner – François Boucher – 1739 (Collection Musée du Louvre, Paris)



*Vertumne et Pomone – Jean Ranc –
(Musée Fabre, Montpellier, France)*

Le *Portrait de Mme Freret-Déricourt* par Joseph Siffred Duplessis (1725-1802), un des dix portraits que l'artiste expose au Salon de 1769, le consacre presque immédiatement comme un des plus grands portraitistes de l'époque. Nous y trouvons un maximum d'individualité s'alliant à un maximum d'expression typologique. L'histoire n'a pas rapporté qui était le modèle, mais, son regard fier, nous en dit beaucoup sur l'assurance qui caractérisait la bourgeoisie du milieu du XVIII^e siècle.

La peinture de genre

L'énorme succès que connaît au XVIII^e siècle la peinture de genre hollandaise et flamande du XVII^e siècle, encourage certes les peintres français à pratiquer ce type de peinture malgré le peu de considération dont elle jouit à l'Académie. La peinture de genre se consacre à la représentation de scènes de la vie quotidienne, scènes qui peuvent charmer par le contenu narratif ou le pittoresque de leur sujet. Chardin et Greuze sont les deux peintres qui illustrent le mieux les différentes facettes de la peinture de genre à son apogée.

La nature morte et le paysage

Peintre de natures mortes, tranquille et effacé, Chardin, l'aîné de Greuze d'un quart de siècle, s'oriente vers la peinture de genre, et son tempérament s'avère convenir à merveille au rendu des scènes de la réalité quotidienne.



Vue du port de Naples – Claude Vernet – 1748 (Coll. Musée du Louvre, Paris)

La Gouvernante dépeint une de ces scènes, la dernière touche apportée à la toilette d'un jeune garçon qui va partir à l'école. Ce ravissant tableau acquis par le gouvernement canadien en 1956, fut exposé au Salon de 1739 avec cinq autres toiles de l'artiste; il donna à Chardin la réputation de peintre de premier ordre.

Le paysage typique du début du XVIII^e siècle est le parc, tel que le rend Watteau, un gracieux mélange de naturel et d'art.

Claude-Joseph Vernet (1714-1789) est le meilleur paysagiste pendant plusieurs décennies et sa renommée est grande en Italie comme en France. Il se spécialise dans les paysages marins imaginaires dont Diderot prise beaucoup l'atmosphère romantique. La *Vue du port de Naples* est un de ces tableaux où le paysage s'inscrit dans une par-



*La Gouvernante – Chardin – 1738
(Coll. Galerie nationale du Canada, Ottawa)*

faite composition tandis que le rendu de la lumière et du décor est brillant.

Par contraste, les œuvres de François Boucher (1703-1770) portent le cachet d'un tempérament artistique différent. S'inspirant d'une vue réelle de la banlieue parisienne, l'artiste préfère élever le paysage au niveau d'une nature idéalement poétique, pittoresque plutôt qu'exacte. La carrière de Boucher est un extraordinaire succès, mais quand il obtient en 1765 le titre de Premier peintre du roi, les signes de son déclin sont déjà apparents. En dépit de tout cela, son nom, à côté de celui de son élève Fragonard, évoque invariablement quelques-unes des plus belles réalisations de la peinture du siècle de Louis XV.

De multiples manifestations artistiques se dérouleront au cours de cette exposition qui se terminera le 2 mai.



Portrait de Mme Freret-Déricourt – J. Duplessis – 1769 (Coll. Nelson Gallery, Kansas City, É.-U.)

L'ambassade du Canada quitte Beyrouth (Liban)

Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, M. Allan J. MacEachen, a fait savoir que le personnel canadien, encore en poste à l'ambassade du Canada à Beyrouth, a reçu instruction de se retirer temporairement de la capitale du Liban. Cette décision a été prise compte tenu de la détérioration grave de la situation à Beyrouth.

Le chargé d'Affaires ainsi que quelques autres membres de l'ambassade se déplaceront vers d'autres pays d'accréditation. Ils opéreront à partir de ces pays jusqu'à ce que la situation au Liban permette leur retour à Beyrouth. Dans l'intervalle, le gouvernement du Canada continuera à surveiller de près la situation au Liban pour assurer que l'ambassade reprenne ses fonctions aussitôt que les conditions le permettront.

Le personnel du ministère de la Main-d'oeuvre et de l'Immigration opérera sur une base temporaire à partir de l'ambassade du Canada à Athènes. Cependant, tout citoyen libanais désirant faire application pour entrer au Canada pourra le faire aux bureaux de la Main-d'oeuvre et de l'Immigration auprès de toute ambassade canadienne à l'extérieur du Liban.

Le gouvernement du Canada avait précédemment et à maintes reprises conseillé aux citoyens canadiens de quitter le Liban en prévision des conditions prévalant actuellement dans ce pays.

Nos chansonniers

Francine McGee

*"Je suis un grand oiseau d'argent
Et je vais prendre mon envol
J'agite mes ailes d'acier
En murmurant ton nom."*

Francine McGee, nous dit la publicité, c'est surtout une chanson poétique aux images douces et féminines. C'est aussi, nous diront ceux qui l'ont vue en spectacle, une vigueur et un rythme bien particuliers, où la poésie vient parfois mordre la réalité.

Francine habite Ottawa depuis quelques années et c'est là qu'elle est venue à la chanson. Contrairement à la plupart des auteurs-compositeurs-interprètes, elle a débuté dans le métier à la télévision. Par la suite elle a fait

partie de nombreux spectacles et émissions radiophoniques; elle a participé à la Superfrancofête en 1974, à Québec.

Elle aime employer dans ses chansons le langage de tous les jours, les mots simples qui décrivent bien le quotidien. A l'occasion, son style est satirique, ce qui donne des chansons telles que *Quand je serai vedette* ou encore *Le temps du rétro*. Cette dernière chanson occupe une des faces de son premier tube sorti en avril dernier.

Après un spectacle au Centre national des Arts à Ottawa en août, Francine McGee a fait une tournée des Centres culturels du Québec l'automne dernier.

Henri Loisel

Dans son petit coin de l'Ouest, entouré d'anglophones, à Aberdeen, en Saskatchewan, Henri Loisel consacre son temps entre sa ferme et la chanson. Maintenant qu'il a terminé ses études universitaires en agriculture, il se sent plus libre de réaliser son rêve le plus cher: se consacrer davantage à la musique.

Henri Loisel possède une voix qui pourrait sûrement le conduire sur les grandes scènes de l'opéra. Il en est conscient, mais il sait aussi qu'il a encore à apprendre. Il a demandé récemment au Conseil des Arts de l'aider financièrement à poursuivre son idéal.

Pour l'instant, Henri Loisel interprète les chansons de Léveillé, Bécaud, Leclerc, etc. On lui a demandé tout récemment d'effectuer une tournée en Saskatchewan et en Alberta. Radio-Canada l'a pressenti pour une série de petits concerts, quoique rien ne soit confirmé à ce sujet.

N'ayant jamais pu étudier le chant "sérieusement", Henri Loisel entend s'y mettre avec cœur au cours de la prochaine année.

Programme d'emploi pour les étudiants

Le ministre de la Main-d'oeuvre et de l'Immigration, M. Robert Andras, a annoncé que cette année encore, le Gouvernement fédéral parrainera des efforts entrepris à l'échelle nationale pour trouver de l'emploi aux étudiants au cours de l'été, grâce au Programme de 1976 des activités et de l'emploi d'été des étudiants.

Huit ministères fédéraux participeront à ce Programme auquel 24 millions de dollars ont été affectés; il offrira aux

étudiants 17 programmes et créera environ 12 000 emplois. En outre, quelque 109 700 étudiants participeront à des activités bénévoles.

"Malgré les difficultés économiques de l'heure, le gouvernement de même que le secteur privé doivent tout mettre en oeuvre pour obtenir des emplois aux étudiants. Sans ces emplois d'été, nombre d'étudiants ne pourront reprendre leurs études à l'automne", d'affirmer M. Andras. "J'ai écrit à mes homologues des gouvernements provinciaux pour solliciter leur coopération en vue d'assurer de l'emploi aux étudiants."

Le Programme de 1976 comporte quelques nouvelles facettes. Par exemple, "Connaissance des Parcs", parrainé par le ministère des Affaires indiennes et du Nord, engagera des étudiants pour exécuter des travaux visant à sensibiliser la population canadienne à son patrimoine, par l'intermédiaire des parcs nationaux. Le nouveau programme du ministère de la Santé nationale et du Bien-être social, celui des "Activités de Santé", allouera des fonds à l'Association canadienne de l'hygiène publique pour embaucher des étudiants se destinant déjà à des professions reliées à ce secteur et qui feront des recherches pour des organismes bénévoles et des institutions consacrées aux services de santé. Le ministère du Solliciteur général a reçu \$700 000 pour offrir aux étudiants de travailler dans différents organismes relevant du ministère, notamment le secrétariat de celui-ci, la Gendarmerie royale du Canada, la Commission des libérations conditionnelles, le Service national des libérations conditionnelles et le Service pénitentiaire canadien. Le ministère de l'Environnement s'est vu allouer \$500 000 pour créer quelque 250 emplois qui permettront aux étudiants de participer à des travaux destinés à améliorer l'environnement à travers le pays.

En annonçant ce programme, M. Andras a souligné qu'une formule mise à l'essai l'année dernière, "Prospection du marché du travail par les étudiants", mise sur pied en collaboration avec la Chambre de Commerce du Canada, avait si bien réussi qu'elle sera retenue. Le programme est conçu pour donner aux étudiants, qui n'en auraient pas l'occasion autrement, la possibilité d'acquies de l'expérience dans le monde du travail, leur permettant ainsi de mieux orienter leur carrière. M. Andras a aussi mentionné que quelque 300 Centres de

Main-d'oeuvre du Canada pour étudiants continueront de relever de son ministère et que ce dernier mènera une importante campagne visant à inciter l'entreprise privée à embaucher environ 200 000 étudiants.

Les ministères de la Défense nationale, de la Consommation et des Corporations ainsi que le Secrétariat d'État comptent parmi les autres ministères qui font partie du P.A.E.E.E. de 1976.

Contrats avec les pays d'Europe

Le 9 janvier 1976 avait lieu la ratification du contrat intervenu entre la Société Radio-Canada, l'U.E.R. (l'Union européenne de Radiodiffusion) et l'O.I.R.T. (l'Organisation internationale de Radio-Télévision) qui portait cette fois sur les services unilatéraux requis par les deux grandes communautés européennes de télévision pour la transmission des Jeux olympiques qui auront lieu à Montréal en juillet.

Par services unilatéraux, on entend tous les services spéciaux d'ordre technique (studios, équipement, personnel) et autres qu'un diffuseur veut obtenir en plus des services et moyens de base établis par l'ORTO et ratifiés par un contrat intervenu entre le Comi-

Les jeux et la télévision

A Montréal, cet été, la diffusion des Jeux olympiques constituera à elle seule une entreprise sans précédent.

Un milliard de personnes pourront assister au plus grand spectacle télévisé de tous les temps. Depuis 1973 déjà, la Société Radio-Canada se prépare à la tâche. Elle a créé l'ORTO (Organisme de Radio Télévision des Olympiques) et lui a confié l'entière responsabilité de la transmission des Jeux à l'étranger.

Les quelque deux mille techniciens et spécialistes des communications attendus seront pris en charge par l'Organisme qui leur offrira toute une gamme de services, y compris le logement. Au point de vue technique, vingt-neuf points de transmission ont été prévus. Les chaînes étrangères pourront utiliser, en direct ou en différé, les images enregistrées par l'ORTO en y ajoutant leurs propres commentaires, grâce au matériel de prise de son dont elles disposeront sur place.



Assis de gauche à droite, M. Pierre DesRoches, vice-président exécutif de la Société Radio-Canada; M. Jaromir Hrebik, secrétaire général de l'O.I.R.T.; M. Henrikas Jushkevitchus, vice-président du Comité de la radio-télévision de l'Union soviétique; M. George Straschnov, conseiller juridique en chef de l'U.E.R. Debout: Me Antoine Taschereau, conseiller juridique de l'ORTO; M. Michel Gagnon, directeur de la planification (ORTO); M. Marcel Deschamps, directeur général de l'ORTO; M. Barry McCorquodale, directeur général adjoint (ORTO); M. Hugo Marty, coordonnateur du groupe des opérations olympiques de l'U.E.R.; M. Jarle Hoeyaeter, chef du groupe d'opération de l'U.E.R.; M. Manuel Romero, chef de l'ingénierie et de la production de l'U.E.R.

té organisateur des Jeux olympiques (COJO) et la Société Radio-Canada, en septembre 1974.

L'U.E.R. représente les organismes de radiodiffusion et de télévision de tous les pays d'Europe occidentale alors que l'O.I.R.T. regroupe sept pays

de l'Europe de l'Est, ainsi que Cuba, l'Égypte, la Mongolie, la République démocratique du Vietnam et la République du Vietnam du Sud.

Le contrat est de 4,5 millions de dollars pour l'U.E.R. et de 2 millions pour l'O.I.R.T.

Du cancer en bouteille

Même si on a maintenant l'espoir de rendre les plastiques biodégradables, les problèmes ne sont pas terminés. Le chlorure de vinyle qui entre dans la composition de beaucoup de plastiques est la cause de cancers du foie. Dès le printemps 1976, une réglementation entrera en vigueur qui défendra d'employer ce produit pour la fabrication de plastiques qui peuvent entrer en contact avec les produits alimentaires lorsqu'ils sont utilisés comme emballage. Cette substance entre dans la composition des plastiques transparents, mais non dans ceux qui sont opaques comme, par exemple, certaines bouteilles de lait. (Extrait de Québec Science février 1976.)

Le deuxième festival international de la jeunesse organisé par l'Agence de coopération des pays francophones, se tiendra à Libreville en 1977. Le premier festival eut lieu à Québec en 1974.

Hebdo Canada est publié par la Direction de l'information, ministère des Affaires extérieures, Ottawa K1A 0G2.

Il est permis de reproduire les articles de cette publication, de préférence en indiquant la source. La provenance des photos, si elle n'est pas précisée, vous sera communiquée en vous adressant à Mlle Y. DuSault, rédacteur en chef.

This publication is also available in English under the title Canada Weekly. Algunos números de esta publicación aparecen también en español bajo el título Noticiario de Canadá.

Ahnliche Ausgaben dieses Informationsblatts erscheinen auch in deutscher Sprache unter dem Titel Profil Kanada.